

# AUX ONTAROISES EN QUÊTE D'ÉDITEUR(E)S

Sylvie Arend

*The author discusses the particular difficulties confronting a francophone author from Ontario in finding sources of funding for publishing, as well as publishers, for a university-level book on women in her own field.*

Écrire en Ontario un manuscrit en français sur les femmes dans le domaine des sciences sociales entraîne la nécessité de faire face à un triple handicap pour le faire publier: celui d'une auteure en général, celui d'une auteure qui choisit un sujet féministe, et celui d'une auteure qui appartient à une minorité de langue officielle.

Le premier handicap présente plusieurs problèmes. Tout d'abord l'auteure doit décider de la meilleure stratégie à suivre concernant la période à laquelle contacter les maisons d'édition. Certains guides aux écrivains conseillent d'envoyer le titre, l'introduction, un ou deux chapitres, une table des matières et un résumé d'une page du livre proposé aux éditeur(e)s, dès le début de sa rédaction. L'autre route recommandée par tous les éditeur(e)s et agent(e)s que j'ai consultés est d'attendre d'avoir terminé le manuscrit pour l'envoyer dans sa totalité aux maisons d'édition. Si vous n'êtes pas déjà une personnalité connue du public – une ancienne ministre comme Lise Payette, une journaliste renommée comme Lysiane Gagnon ou si vous n'avez pas fait les gros titres des journaux comme Louise Lancôt – vos chances de trouver une maison d'édition qui accepte de publier votre premier ouvrage en n'en ayant vu que quelques chapitres sont très faibles.

Il vous faut donc disposer du temps et des moyens financiers nécessaires pour terminer votre manuscrit et pour le présenter sous une forme aussi parfaite que possible avant de le soumettre. Certaines règles sont à observer quant à la présentation. Le style doit être impeccable. Il est à conseiller de faire lire et relire le texte par des ami(e)s et des collègues, d'évaluer leurs critiques et de faire les corrections nécessaires. Il faut également vérifier les citations et inclure une bibliographie complète. La pré-

sentation doit être faite sur des feuilles de 8½ par 11, en double interligne, dûment paginées. D'après l'opinion des autorités consultées, il semblerait aussi que le nombre magique de pages soit 250. Il ne devrait certainement pas dépasser 300. Les maisons d'édition pensent à leur coût d'impression par page et au marché possible pour calculer leur prix de revient. Une certaine concision est donc à recommander pour satisfaire leurs critères de rentabilité.

Les guides aux écrivain(e)s et les maisons d'édition elles-mêmes découragent la soumission de thèses non remaniées sauf, selon la Fédération des sciences sociales, si des personnes éminentes leur reconnaissent une "qualité exceptionnelle". Le *Canadian Writer's Guide* indique que ce que les éditeur(e)s veulent est un(e) auteur(e) qui a quelque chose d'intéressant à dire et qui le dit bien, ce quelque chose devant être à la fois unique et important.<sup>1</sup>

Il est évidemment recommandé de faire des photocopies du manuscrit avant de le soumettre à une maison d'édition. Certains guides suggèrent d'envoyer l'original à l'éditeur(e), qui, sans cela, pourrait penser qu'il-elle n'a pas été le-la seul(e) à recevoir votre ouvrage. Des maisons d'édition demandent l'exclusivité de la soumission. Cette exclusivité est justifiée par les dépenses qu'elles doivent encourir pour faire lire et évaluer le manuscrit. Par contre, d'autres maisons n'ont pas d'objections à ce que celui-ci soit envoyé à plusieurs éditeur(e)s en même temps. Le mieux est de les consulter au préalable sur ce point.

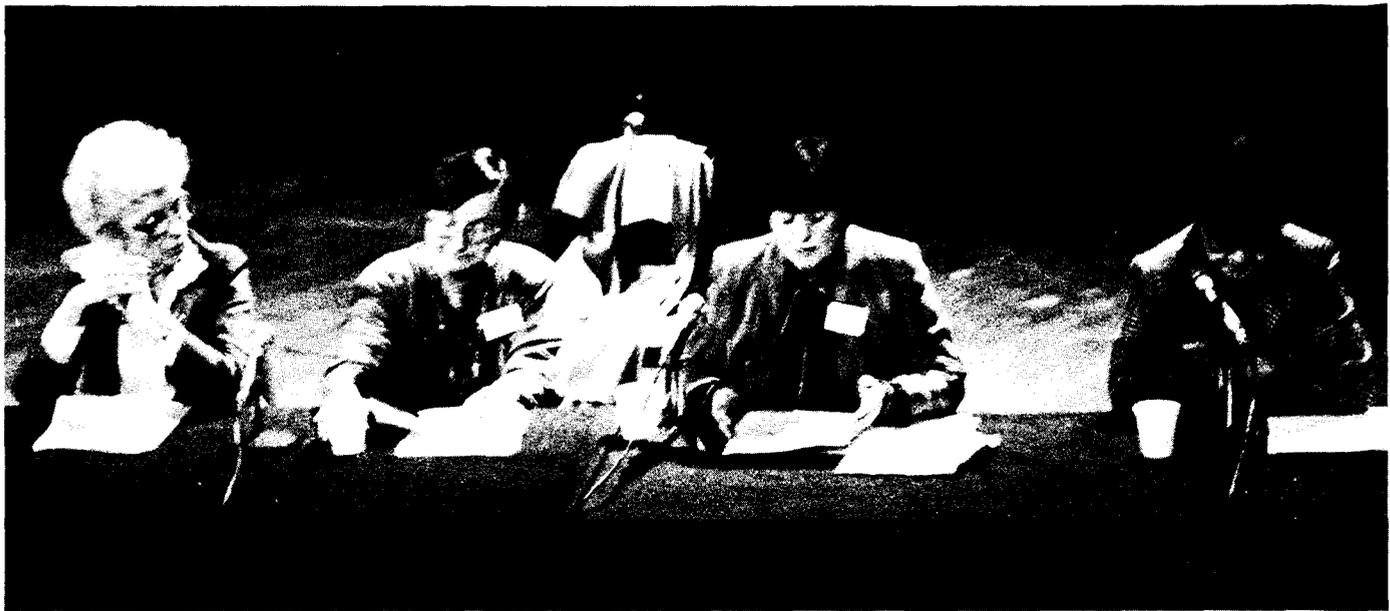
Une courte lettre donnant quelques renseignements à votre sujet devrait accompagner votre soumission. Il est bon d'y joindre un curriculum vitae ainsi que des exemplaires de ce que vous avez déjà publié. On recommande de ne pas essayer dans la lettre de "vendre" le manuscrit, mais de compter plutôt sur sa qualité et sur ses propres mérites pour le faire accepter.

Le deuxième point à considérer pour toute auteure et en particulier pour toute auteure féministe – un point qui va influencer le genre de maison d'édition susceptible d'accepter le manuscrit – est le

public auquel le livre s'adresse. L'auteure cherche-t-elle à disséminer ses idées et donc à ce que son livre soit lu par tou(te)s et en particulier par la clientèle assez diverse, parce que pluridisciplinaire, des études sur la condition féminine; ou ne veut-elle communiquer sa pensée et ses découvertes qu'à un petit groupe qui, seul, pourra comprendre son analyse scientifique dans le jargon spécialisé et assez obscur d'un secteur restreint de sa discipline? C'est un choix qui a des conséquences importantes pour la publication du manuscrit.

Pour une auteure francophone, il faut aussi tenir compte du public francophone auquel on s'adresse. Le point de vue d'une Ontaroise peut être différent de celui d'une Québécoise ou d'une francophone "internationale". Leurs intérêts peuvent ne pas être les mêmes. Dans les deux cas, l'approche choisie va décider du genre et du nombre de lectrices-lecteurs possibles et donc du marché éventuel du livre – un facteur de poids dans la décision d'une maison d'édition d'accepter ou de rejeter la publication d'un manuscrit.

Ceci soulève la question des maisons d'édition qui pourraient s'intéresser à votre sujet. Le *guide de l'édition savante au Canada* publié par la Fédération canadienne des sciences humaines et par la Fédération des sciences sociales offre des conseils aux écrivains dans les deux langues ainsi qu'une liste de maisons d'édition.<sup>2</sup> Il en est de même pour le *Writers' Market*, qui, lui, est révisé annuellement et donne les maisons d'éditions des États-Unis.<sup>3</sup> D'autres ouvrages offrent les noms et adresses de celles du monde entier comme *l'International Literary Market Place*, publié chaque année et le *Literary Market Place*, ce dernier seulement en ce qui concerne le Canada et les États-Unis.<sup>4</sup> Mais trouver en Ontario une maison d'édition qui publie des livres en français sur les femmes pose un grand problème. Les maisons d'édition féministes comme Women's Press n'acceptent pas de manuscrits en français. Les trois principales maisons d'édition ontariennes de langue française n'ont jamais publié de livre sur les femmes. Deux d'entre elles se concentrent uniquement sur des sujets



*Sylvie Arend (third from left) with Clara Thomas, Gerda Wekerle and Margaret Conrad.*

ontariens et régionaux et non sur des questions de plus grande envergure; elles n'ont pas d'organisation de mise en marché qui dépasse les frontières de l'Ontario. Une seule, donc, m'a indiqué qu'elle accepterait de considérer un tel sujet. Pour tout le Canada, il n'existe, selon la liste du guide de 1979 des deux Fédérations canadiennes, que 14 maisons d'édition qui s'intéressent, entre autres, à publier des manuscrits en sciences sociales en français. Le nombre de titres d'ouvrages savants que celles-ci publient annuellement varie de 2 à 23, mais se situe le plus souvent vers la demi-douzaine.

Une autre route pour se faire publier en Ontario est de rechercher une éditrice ou un éditeur indépendant(e) ou une petite maison d'édition qui se spécialise dans ce qu'on appelle en anglais le "vanity press", pour une Ontaraise "l'édition du dernier recours ou du désespoir" serait peut-être plus juste. Mais pour certaines qui aiment surveiller de près la publication, c'est la meilleure solution. Dans ces conditions, l'auteure et l'éditeur(e) partagent selon certains arrangements le travail et les bénéfices de l'édition, de la publication, de la mise en marché et de la vente du livre. Ceci présente des avantages certains parce que l'auteure peut exercer un plus grand contrôle sur le contenu, la présentation et les progrès du livre. Mais cela comporte aussi des inconvénients. Il faut investir une somme qui varie selon la longueur du livre, le genre de qualité du

papier, la présentation et le nombre d'exemplaires. Il est nécessaire d'avoir le temps d'éditer, de surveiller l'impression, de corriger les épreuves et de faire la mise en marché du livre. Avec une grande maison d'édition, on doit porter une attention particulière aux termes du contrat à signer, en particulier en ce qui concerne les droits d'auteur, les droits à la réimpression, et les provisions en cas de faillite. Avec un(e) éditeur(e) indépendant(e), étant donné l'investissement personnel requis, il faut considérer encore plus méticuleusement les termes du contrat. Dans les deux cas, les conseils d'un avocat sont à recommander.

Pour toute auteure, un facteur primordial dans la décision d'une grande maison d'édition de publier un manuscrit réside dans le fait que celui-ci a reçu ou qu'il pourrait recevoir une subvention pour sa publication. Donc on ne peut considérer la question de la publication sans examiner celle de son financement par des organismes publics ou privés. Celui-ci peut être obtenu de trois sources principales pour une Ontaraise: du gouvernement ontarien, du gouvernement fédéral ou des fondations privées. On peut s'en occuper aussi à deux stages différents, celui du projet de recherche pour lequel on demande également des fonds pour la publication des résultats, et celui du manuscrit déjà terminé.

Le Secrétariat d'Etat et le ministère de l'Education ontarien offrent des programmes qui parfois financent des projets de

recherche et leur publication – dans le cas de l'Ontario pour des manuels scolaires. Le Secrétariat d'Etat finance des projets de nature communautaire concernant les femmes s'ils sont présentés par des groupes ou par des organisations de femmes. Des fonds peuvent être accordés pour la publication des résultats de ces projets. D'autre part, son programme d'aide aux Etudes canadiennes est accessible aux individu(e)s qui présentent des projets sur les femmes canadiennes, mais l'aide à la publication n'y est habituellement pas comprise. Le Conseil de recherches en sciences humaines a mis sur pied un programme de financement de recherche stratégique sur la femme et le travail, mais celui-ci se limite à la recherche. La section française du Conseil des arts de l'Ontario subventionne aussi quelques maisons d'édition ontariennes à intérêt régional (en 1983-84, Prise de Parole et les Editions L'Interligne) et, de façon très modique (pour des sommes ne dépassant pas 5.000\$), quelques auteurs recommandés par celles-ci.

Au niveau du gouvernement fédéral, la Fédération des sciences sociales offre un programme d'aide à la publication. Les auteures peuvent lui envoyer deux exemplaires de leurs manuscrits ou les maisons d'édition peuvent le faire pour celles-ci. La Fédération considère les manuscrits en deux temps. Son comité d'admission au programme doit juger si le sujet est suffisamment scientifique et spécialisé pour ne s'adresser qu'à un

marché réduit. Dans l'affirmative, le manuscrit pourra être considéré, sa publication n'ayant pas été jugée rentable. Il mérite donc une aide financière. Une fois admis, le manuscrit est soumis à deux lectrices-lecteurs qui donneront leurs décisions dans les six à huit mois. C'est ici que l'appui des collègues de la discipline est utile. En Ontario, étant donné le peu de féministes francophones dans le monde académique, ce verdict sera peut-être passé par des juges d'autres provinces qui ne sont pas au courant des cadres d'analyse employés ici, des anglophones qui ne comprennent pas tout le sens du texte ou des francophones d'une autre discipline. Le genre de manuscrits choisis pour recevoir une aide à la publication de la part de la Fédération indique aussi sa préférence pour des sujets assez ésotériques et qui ne touchent pas à l'époque contemporaine. Le "batting average" des auteures femmes et des auteures féministes n'est pas fameux. En 1982-83, sur les 152 livres publiés en français ou en anglais grâce aux subventions de cet organisme, dont le rapport annuel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada donne la liste, 20 seulement avaient été écrits uniquement par des femmes, dont trois d'entre eux sur des sujets féminins ou féministes, environ 1.4%.<sup>5</sup> Aucun des trois n'était en français. Le choix offert est donc ou bien de se pencher sur des sujets très spécialisés d'une époque lointaine pour recevoir des subventions ou de préférer des sujets importants de l'époque actuelle et ne pas en obtenir.

Le problème est également que les maisons d'édition considéreront dans leur décision les possibilités de vente du livre. Elles tâteront le marché pour découvrir combien de cours universitaires ou collégiaux pourraient en faire un texte requis ou recommandé. Elles demanderont à des experts s'il pourrait intéresser une clientèle plus générale. Il faut donc soit obtenir une subvention assez importante pour que ces considérations disparaissent, soit écrire pour le grand public en espérant que les maisons d'édition le jugeront également susceptible d'acheter suffisamment d'exemplaires de ce livre pour générer un bénéfice – mais il ne faut pas oublier que le grand public francophone canadien n'est pas bien "grand", en particulier en ce qui concerne les ouvrages féministes.

Finalement, dès le début du projet de

recherche, on peut s'adresser à des fondations privées afin de demander des subventions qui comprendraient le coût de la publication du manuscrit résultant de ce travail. Des listes de ces fondations avec les sujets qui les intéressent peuvent être obtenues du bureau de la recherche des universités. Ces demandes de fonds dans chaque cas exigent beaucoup de temps, d'énergie, de flexibilité et de dépenses, le format requis pour celles-ci variant souvent avec chaque fondation et le nombre d'exemplaires à envoyer étant parfois très élevé.

Une dernière difficulté qu'il faut mentionner en est une que toute auteure qui écrit sur un sujet concernant les femmes doit affronter. Elle concerne les lectrices auxquelles les maisons d'édition et les sources de financement demanderont une évaluation. Le monde académique féministe en est un qui est loin d'être uni. Chacune de ses divisions est d'autant plus susceptible d'être hostile aux points de vue qui ne sont pas entièrement conformes à sa perspective spécifique que la rareté de l'aide financière à la publication rend la concurrence plus vive. Le moins qu'on puisse en dire est que le féminisme n'est pas un sujet qui favorise la neutralité des évaluations. Sa pluridisciplinarité qui lui permet d'abriter une riche diversité idéologique, thématique et méthodologique a cependant l'inconvénient de susciter évidemment plus de sujets à controverse.

Il est rare qu'un premier ouvrage soit rapidement accepté. D'après le *Canadian Writers' Guide*, les maisons d'édition rejettent en moyenne 99% des manuscrits qui leur sont soumis.<sup>6</sup> L'essentiel, selon lui, est de ne pas se décourager et de ne pas prendre les lettres de refus du manuscrit pour des lettres de refus de soi. Il faut plutôt concentrer son énergie pour faire des démarches auprès d'une autre maison d'édition. Selon mes collègues, la chance peut sourire parfois . . . à la cinquantième soumission.

Pour un deuxième livre, on peut considérer la possibilité de trouver un(e) agent(e) qui habituellement, n'est pas intéressé(e) à s'occuper d'un premier ouvrage. Cette option donne à l'auteure plus de temps pour écrire et lui permet de négocier de meilleures conditions de publication. Évidemment, pour ses services, l'agent(e) doit recevoir une commission et parfois même des honoraires pour ses conseils, ses critiques et la mise en

marché du livre.

Une fois le manuscrit accepté, le travail est loin d'être terminé. Il faudra examiner les révisions et les critiques faites par les lectrices ou lecteurs, y répondre ou accepter de s'y conformer et apporter les corrections ou les changements requis ainsi que lire les épreuves. Mais . . . c'est le prix de la gloire.

En résumé, le sujet choisi, le public visé, les sources de financement, le temps, les fonds et la patience dont une auteure dispose sont des aspects cruciaux à considérer avant même de commencer à écrire un manuscrit, car si elle n'y réfléchit pas alors, elle risque de se heurter à beaucoup de difficultés par la suite.

<sup>1</sup>Betty Ross, ed., *The Canadian Writers' Guide* (Don Mills, Ontario: Fitzhenry & Whiteside, 1981).

<sup>2</sup>Fédération canadienne des sciences humaines, Fédération canadienne des sciences sociales, *Guide de l'édition savante au Canada* (Ottawa, 1979).

<sup>3</sup>Bernardine Clark, ed., *1984 Writers' Market* (Cincinnati, Ohio: Writers' Digest Book, 1984).

<sup>4</sup>*International Literary Market Place 1984-85* (New York and London: R.R. Bowker Company, 1984); and *Literary Market Place 1983* (New York and London: R.R. Bowker Company, 1983).

<sup>5</sup>Fédération canadienne des sciences sociales, *Rapport 1982-1983* (Ottawa, 1983).

<sup>6</sup>Lester Malcolm, "Selling your book manuscript", dans Betty Ross, *op.cit.*, p.25.

Sylvie Arend, qui a obtenu son doctorat à l'Université York, enseigne depuis neuf ans au département des sciences politiques au collège Glendon. Ancienne coordonnatrice du programme d'études de la femme, elle occupe actuellement le poste de directrice du département d'études multidisciplinaires.



Illustration: Beth Jonkala